

Un siècle d'écrivain (1/6) : Patrick Modiano

L'œuvre de Modiano : 1'22 à 2'53

Quelle est la particularité des premières phrases ?

Pourquoi peut-on dire que l'œuvre de Modiano est topographique ?

Quelles sont les caractéristiques récurrentes de ses personnages ?

Quelle est l'époque concernée par son œuvre ?

A quelle période fait référence le narrateur lorsqu'il dit « période trouble » ?

L'occupation : l'obsession d'un écrivain d'après-guerre.

1^{ère} partie : 2'54 à 5'33

A quoi fait-il allusion en disant « que sa mémoire précède sa naissance » ?

Modiano fait-il seulement référence à son propre cas ?

L'époque de l'occupation a-t-elle changée les rapports entre les personnes ?

A quoi compare-t-il l'occupation ?

Que se passe-t-il en 1942 ?

Quelle est la particularité du passage suivant ? De quel livre est-elle tirée ?

2^{ème} partie : 5'34 à 7'03

Quel est le paradoxe dont parle l'historien ?

A quoi est associé Modiano ?

Qu'exprime Modiano à travers son œuvre ?

3^{ème} partie : 7'04 à 9'50

Quand est né Modiano ?

Comment a-t-il retrouvé l'appartement ?

L'appartement a-t-il une sensation particulière ?

Par qui l'appartement a-t-il été occupé avant les Modiano ?

De quoi l'appartement peut-il être le symbole ?

L'occupation

L'occupation est issue de la défaite française en mai 1940 face aux armées du Reich. L'occupation de la France, au terme de l'armistice du 22 juin 1940 signé entre le Reich et le gouvernement français du maréchal Pétain divise le territoire en plusieurs zones d'occupation. Une ligne de démarcation sépare la zone d'occupation Nord de la zone d'occupation Sud.

La zone Nord se compose de la zone d'occupation "interdite" soumise au même régime que la zone d'occupation "réservée" où l'occupation allemande se double d'une politique de colonisation par des paysans allemands. La zone d'occupation "annexe du Reich" comprend le Bas-Rhin et la Moselle. L'occupation sur le pourtour littoral est "zone interdite". Délimitée en 1941 ; c'est dans cette zone d'occupation qu'est édifié le Mur de l'Atlantique. Au sud, l'occupation se concrétise par l'occupation par les armées italiennes des départements frontaliers jusqu'en novembre 1942.

La zone "Libre", administrée par le gouvernement de Vichy, ne connaît pas l'occupation de fait mais l'Etat français y mène une politique de collaboration d'Etat.

Pendant toute la période de l'occupation, l'administration française obéit aux ordres de Vichy. Une milice est créée en janvier 1943 pour aider les Allemands à traquer les résistants et les Juifs. Les républicains Espagnols et les Juifs Allemands sont les premières victimes emprisonnées dans les camps d'internement de la zone Sud et livrés aux Allemands quand ceux-ci les demandent.

La France livre à l'Allemagne des denrées alimentaires ainsi que du matériel de guerre. En 1943, Laval crée le STO (service du travail obligatoire). L'occupation touche alors les travailleurs français qui sont réquisitionnés pour travailler dans les usines françaises ou allemandes. Enfin l'Etat français collabore militairement : en juillet 1941 est créée la Légion des Volontaires contre le Bolchevisme(LVF).

La désorganisation économique et le paiement à l'Allemagne de lourdes indemnités d'occupation créent une situation de pénurie et de rationnement. Les citoyens sont les plus touchés. L'occupation est restée comme l'époque des cartes d'alimentation, des tickets, du "marché noir" et de la malnutrition.

En août 1944, le Reich recule, Vichy est en déroute, l'occupation cède la place à l'Epuration.